

21 avr 2023 -09:57

Rapport annuel 2022 du Service de Médiation pour les Pensions- farde de presse

Le Rapport annuel du Service de médiation pour les pensions relatif à l'année d'activité 2022 est disponible sur le site www.mediateurpensions.be (Rubrique Nouveautés). Le Collège des médiateurs fédéraux pour les pensions, Jean Marie Hannesse (FR) et Tony Van Der Steen (NL) a déposé son Rapport annuel 2022 auprès de la Ministre des pensions, Madame Karine Lalieux, ainsi qu'auprès de la Chambre des représentants. Il s'agit du 23ème Rapport annuel de ce service.

Le Médiateur jette un coup d'œil dans le rétroviseur sur les plaintes traitées en 2022 :

- Avec ses 6 indexations, l'année 2022 a-t-elle été une « Annus horribilis » malgré l'augmentation des pensions ?
- « Je suis de bonne foi ... mais en Belgique, le pensionné n'a apparemment pas le droit à l'erreur ! »
- Mypension ? « Vraiment la peine d'y aller voir ! »

Pour plus de détails :

La farde de presse (en annexe)

Le Rapport annuel 2022 exhaustif sur notre site, avec une synthèse en introduction reprenant les Hot Topics (pp. 1-9) : [mediateurpensions.be](http://www.mediateurpensions.be)



contact

Service de médiation pour les Pensions

WTC III Boulevard Simon Bolivar 30 Bte 5 à 1000 Bruxelles

Tél. : 02/274.19.90 (de 09.00 à 12.00)

www.mediateurpensions.be

plainte@mediateurpensions.be

Jean Marie Hanneke (FR) (0472/665879) (jean-marie.hanneke@ombudsmanpensions.be) et Tony Van Der Steen (NL) (0475/983281) (tony.vandersteen@ombudsmanpensions.be) se tiennent bien sûr à disposition pour répondre à toute question ou demande d'information complémentaire !

Service de Médiation Pensions
WTC III
Boulevard Simon Bolivar 30/5
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 274 19 90
<http://www.mediateurpensions.be>

Tony Van Der Steen
0475983281
Tony.Vandersteen@ombudsmanpensions.be